

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA RUGBY ADAPTÉ

23 - 25
JUN 2023



STADE ERNEST-WALLON ■
31200 TOULOUSE

Soutenu par



1	MOT D'ACCUEIL	3
2	BIENVENUE À TOULOUSE	4
3	VENIR À TOULOUSE	5
4	PRÉSENTATION DU COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL (COL)	6
5	PROGRAMME PRÉVISIONNEL	7
6	INFORMATIONS GÉNÉRALES	8 - 9
7	PRÉCISIONS TECHNIQUES	10 - 14
8	FICHE ASSOCIATION	15
9	FICHE D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE	16 - 18
10	FICHE DE DEMANDE DE DÉROGATION	19
11	FICHE D'AUTORISATION MÉDICALE	20
12	FICHE RÉCAPITULATIVE	21
13	PLAN D'ACCÈS	22
14	LISTE DES HÉBERGEMENTS	23 - 26

1 Mot d'accueil

Le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne (CDSA 31) est heureux de vous accueillir à Toulouse pour le Championnat de France de Para-Rugby Adapté 2023.

Soyez les bienvenus en Occitanie et plus particulièrement à Toulouse, terre d'Ovalie pour partager 3 jours de para-rugby adapté avec plaisir et joie les 23, 24 et 25 juin 2023.

Je remercie la FFSA pour sa confiance, la région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et la ville de Toulouse pour leur soutien.

Je remercie également la Ligue Occitanie de Rugby, le Comité Départemental de Rugby de la Haute-Garonne, le Toulouse Olympique XIII et tout particulièrement le Stade Toulousain Rugby pour la mise à disposition des installations mais également pour leur implication dans ce projet.

Le Comité d'Organisation Local (COL), les Conseillers Techniques Fédéraux, et les bénévoles mettrons tout en œuvre pour que cette compétition soit une réussite mais également une belle aventure humaine.



Jonathan PERRIN

Président du COL et du CDSA 31



2 Bienvenue à Toulouse

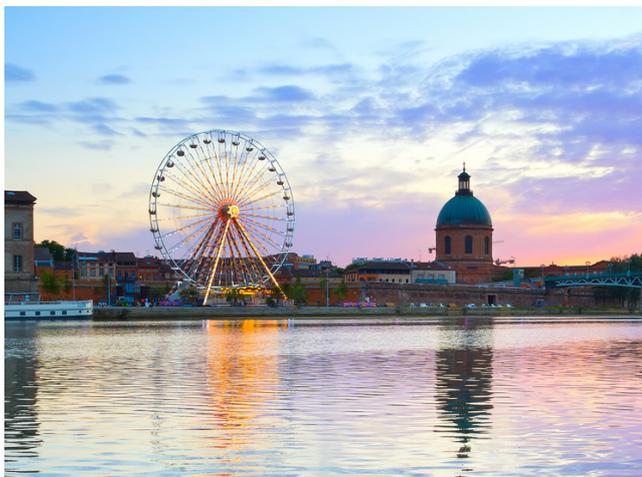
Toulouse, en occitan Tolosa, est une commune du Sud-Ouest de la France. Capitale pendant près de 100 ans du royaume wisigoth et capitale historique du Languedoc, elle est aujourd'hui le chef-lieu de la région Occitanie, du département de la Haute-Garonne, et est le siège de Toulouse Métropole.

Avec plus de 450 000 habitants, Toulouse est la quatrième commune la plus peuplée de France après Paris, Marseille et Lyon. Ses habitants sont appelés les Toulousains. L'aire urbaine de Toulouse regroupe plus de 1 300 000 habitants, ce qui en fait aussi la quatrième du pays.

Ville à l'architecture caractéristique des cités du Midi de la France, Toulouse est surnommée la « ville rose » en raison de la couleur du matériau de construction traditionnel local, la brique de terre cuite. Le développement de la culture de la violette de Toulouse au XIXe siècle en fait un emblème de la ville et lui vaut le surnom de « cité des violettes ».

Reliant Toulouse à Sète, le canal du Midi est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996. La basilique Saint-Sernin, plus grand édifice roman d'Europe, y est également inscrite depuis 1998 au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Toulouse est la capitale européenne de l'industrie aéronautique et spatiale avec les sites d'Airbus et de sa maison mère Airbus Group.



3 Venir à Toulouse



Stade Ernest Wallon

114 Rue des Troènes

31200 Toulouse



EN VOITURE

- Arrivée à Toulouse au nord-ouest par l'A20 , au nord-est l'A68, au sud-est par l'A61, au sud-ouest par l'A64.
- Une fois sur le périphérique Toulousain, prendre la sortie 30 ou 31.
- Une fois que vous êtes sortis du périphérique suivre les panneaux « Stade Ernest Wallon », « Stade Toulousain » et/ou les flèches FFSA.



EN TRAIN ET EN TRANSPORT EN COMMUN

- Gare SNCF de Toulouse-Matabiau
- Se rendre à la station de Metro Compans-Cafarelli et prendre le bus L1 direction Stade Ernest Wallon.



EN AVION

- Aéroport Toulouse Blagnac
- Prendre la navette jusqu'à Compans-Cafarelli et prendre le bus L1 direction Stade Ernest Wallon.

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

4 Le Comité d'Organisation Local (COL)



Président du COL

Monsieur Jonathan PERRIN

Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Laure NOWAK
Secrétaire Générale	Cécile JANIS
Commission Coordination	Claire THIRIOT
Commission Sportive	Thomas LABESCAT
Commission Médicale	Dr Sylvie BAROTTO
Commission Restauration	Marine COUSTON
Commission Partenariats / Hébergement	Sulyna LAVERDERIE
Commission Communication	Romane VILDARY
Commission Animation / Bénévolats	Auxane MOULIS
Commission Développement Durable	Sulyna LAVERDERIE
Cadre Technique National Para-Rugby Adapté	Bertrand SEBIRE
Élu FFSA	Richard MAGNETTE
Directrice Technique Fédérale du championnat	Laurence JOUCLAS
Commission Sportive Nationale Para-Rugby Adapté	Loic AGARD



COL CF Para Rugby Adapté 2023

CDSA 31 - Claire THIRIOT

190 Rue Isatis

31670 Labège

06 19 85 80 58 - cdsa31@gmail.com

5 Le programme prévisionnel



L'ensemble de la compétition se déroulera sur le site du Stade Ernest Wallon, aucun déplacement à l'exception des trajets pour se rendre sur les lieux d'hébergement.

VENREDI 23 JUIN 2023

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Entrainement - Village animations
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture
19h30 - 20h30	Réunion Technique
19h30 - 22h00	Repas

SAMEDI 24 JUIN 2023

08h00 - 09h00	Accueil des équipes et Echauffement
09h00 - 12h30	Matches
11h30 - 13h30	Repas
13h30 - 17h30	Matches
18h00 Championship	Matches du TO XIII contre BRADFORD
20h15	Soirée de Gala

DIMANCHE 25 JUIN 2023

08h00 - 09h00	Accueil des équipes et Echauffement
09h00 - 11h30	Phases finales de la compétition
À partir de 10h00	Distribution des paniers repas
11h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture
13h00	Fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être légèrement modifié.

6 Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **VENDREDI 12 MAI 2023**

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

L'accueil se fera le :

Vendredi 23 juin 2023 de 14h00 à 18h00
Stade Ernest Wallon
114 rue des Troènes
31200 Toulouse

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.



Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Rugby en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

6 Informations générales



RESTAURATION

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des matchs afin d'éviter l'attente.

Les repas seront servis :

- De 19h30 à 21h30 le vendredi soir
- De 11h30 à 13h30 le samedi midi
- A partir de 20h15 pour la soirée de Gala du samedi soir.

HÉBERGEMENTS

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Para-Rugby Adapté 2023.

EQUIPE MÉDICALE

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

TRANSPORT

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

7 Précisions techniques



La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para rugby adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para rugby adapté

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le championnat de France para rugby adapté relève du règlement para rugby adapté FFSA 2021-2024.

Peuvent participer au championnat de France para rugby adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022/2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence ainsi que leur certificat médical à l'accueil.

Tous les joueurs qui n'auront pas participé à un championnat qualificatif sur cette saison devront avoir passé le test sécuritaire (cf. page 14 du dossier) qui doit être envoyé en amont du championnat à la commission sportive nationale para rugby adapté.

La vidéo du test est en page d'accueil sur le site de la commission sportive nationale para rugby adapté : <https://commissionrugbyffsa.wixsite.com/monsie>

Pour plus d'informations : commission.rugby@sportadapte.fr

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

7 Précisions techniques



Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du Comité Départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualificative

Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription. Si la compétition qualificative a lieu après la date limite de l'envoi des inscriptions, les résultats peuvent être envoyés après la date au Comité d'Organisation Local.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 19 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN para rugby adapté FFSA en charge de la partie informatique – **Loïc AGARD** – loic.agard@sportadapte.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 12 mai 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

DÉSISTEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 12 mai 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

7 Précisions techniques



RÉUNION TECHNIQUE

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para Rugby Adapté - Loïc AGARD** - et le Cadre Technique National de la discipline - Bertrand SEBIRE- est programmée le :

Vendredi 23 juin 2023 à 19h30
Stade Ernest Wallon

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à loic.agard@sportadapte.fr.

INFORMATIONS MÉDICALES SPÉCIFIQUES

Pour les joueurs porteurs de trisomie, pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème au niveau du rachis et cervicales, le médecin devra faire un certificat médical où sera notifié « Au vue des radios, il n'y a pas de contre-indication à la pratique du para rugby adapté » à fournir pour chaque compétition départementale, régionale et nationale et à refaire à chaque saison sportive.

ECHAUFFEMENT ET COMPÉTITION

Les temps d'échauffement seront encadrés par les éducateurs sportifs et entraîneurs de chaque équipe.

Les terrains d'échauffement seront accessibles aux équipes :

- le vendredi après-midi de 14h à 17h30
- le samedi et le dimanche : 1 heure avant le début des matchs.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Short, chaussettes hautes, maillots identiques pour toute l'équipe, crampons moulés ou vissés , protège dents et protège-tibias conseillés sous la responsabilité du joueur ou du club. Casque et épaulettes homologués à la volonté du joueur. Attention toutes protections en dur interdites.

La compétition se déroulera sur terrains en herbe ET sur terrains synthétiques.

7 Précisions techniques



CATÉGORIES D'ÂGES

CATÉGORIES	MOINS DE 16 ANS	MOINS DE 18 ANS	SÉNIORS
2022 - 2023	2007 - 2008	2005 - 2006	2004 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour passer d'une catégorie d'âge à celle juste au-dessus.

Exception pour les catégories -16 ans : pas de surclassement (sauf pour la dernière année de la catégorie).

Tout surclassement devra être fait dès le début de la saison en cours et avant la première compétition officielle quel que soit son échelon [(inter)départementale, (inter)régionale, nationale].

Opération à renouveler chaque saison.

LES CATÉGORIES OUVERTES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- Moins de 16 ans ABC
- Moins de 16 ans BCD
- Moins de 18 ans ABC - Niveau 1
- Moins de 18 ans BCD - Niveau 1 et 2
- 18 ans et plus ABC - Niveau 1
- 18 ans et plus BCD - Niveau 1 et 2

La CSN se réserve le droit d'annuler une catégorie suivant le nombre d'équipes engagées.

7 Précisions techniques



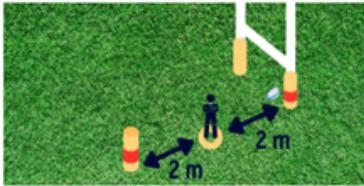
TEST SECURITAIRE

Objectif : être capable de prendre les postures de sécurité dans le plaquage.

But : enchaîner les 3 temps du test en validant chaque posture.

Variable : la zone de plaquage autorisée est différente en fonction de la classe du joueur / de la joueuse. Elle représente la zone qui se situe entre la ligne du short et la ligne de la poitrine. Elle doit être identifiable par chaque joueur / joueuse sur la protection du poteau de rugby et sur le sac de plaquage.

Espace de jeu



Classe AB

en partant du sol :

- hauteur minimale 0,90 m
- hauteur maximum 1,25 m

Classe BC / Classe CD

en partant du sol :

- hauteur minimum 0,80 m
- hauteur maximum 1,10 m



Matériel nécessaire : poteaux de rugby avec les protections, ballons, cerceaux, sac de plaquage, ruban adhésif.

Critères de réalisation	
<p>Posture 1 : le joueur / la joueuse, bras dans le dos, doit maintenir avec l'épaule une pression de <u>5 secondes</u> sur le ballon contre le poteau de rugby. Une fois la position maintenue, le joueur / la joueuse recule d'un pas, le ballon tombe au sol. Le joueur / la joueuse enchaîne avec la posture 2.</p>	
<p>Posture 2 : le joueur / la joueuse plaque la protection du poteau et maintient la position pendant <u>5 secondes</u>. Une fois la posture maintenue, le joueur / la joueuse recule et se retourne pour enchaîner avec le plaquage.</p>	
<p>Plaquage : le joueur / la joueuse plaque le sac de plaquage ou un joueur / une joueuse en respectant la zone autorisée. Une fois le plaquage réalisé, le joueur / la joueuse doit vite se relever et sortir rapidement de la zone plaqueur / plaqué.</p>	
<p>Réaliser l'exercice 3 fois avec l'épaule gauche et 3 fois avec l'épaule droite.</p>	

Comportements attendus :

- adopter de bonnes postures : dos plat, jambes fléchies, tête sur le côté, regard vers l'avant, bras serrés autour du plaqué ;
- respecter l'axe fort : si le sportif engage l'épaule gauche alors la jambe gauche est devant, si le sportif engage l'épaule droite alors la jambe droite est devant ;
- respecter la zone de plaquage short pour BCD et en dessous de la poitrine pour ABC.

Critères de réussite :

- maintien de la posture 1 pendant 5 secondes ;
- maintien de la posture 2 pendant 5 secondes ;
- accompagner et maintenir le sac de plaquage ou le joueur / la joueuse au sol, puis se relever rapidement.

Pour toute question et envoi des vidéos : commission.rugby@sportadapte.fr



8 Fiche association

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le vendredi 12 mai 2023

COL CF PRA 2023 – CDSA 31 – 190 rue Isatis – 31670 Labège

cdsa31@gmail.com – 06 19 85 80 58

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tel :	Mail :

PRESTATION	PRIX / PERSONNE	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	90 €		
Formule 3 – Supporter Soirée de Gala	20 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	70 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire à l'ordre du CDSA 31

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

15



10 Demande de dérogation par Équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)

Représentant de l'association, demande dérogation pour que l'équipe

participe au championnat de France de Para Rugby Adapté 2023 pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

11 Autorisation médicale

Je soussigné(e) [redacted]
agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para rugby adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à [redacted] le [redacted]

Signature

Je soussigné(e) [redacted]
représentant légal de [redacted] agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para rugby adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à [redacted] le [redacted]

Signature

12 Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL CF PRA 2023

Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne (CDSA 31)

190 Rue Isatis - 31670 Labège

06 19 85 80 58 / cdsa31@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 12 mai 2023 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

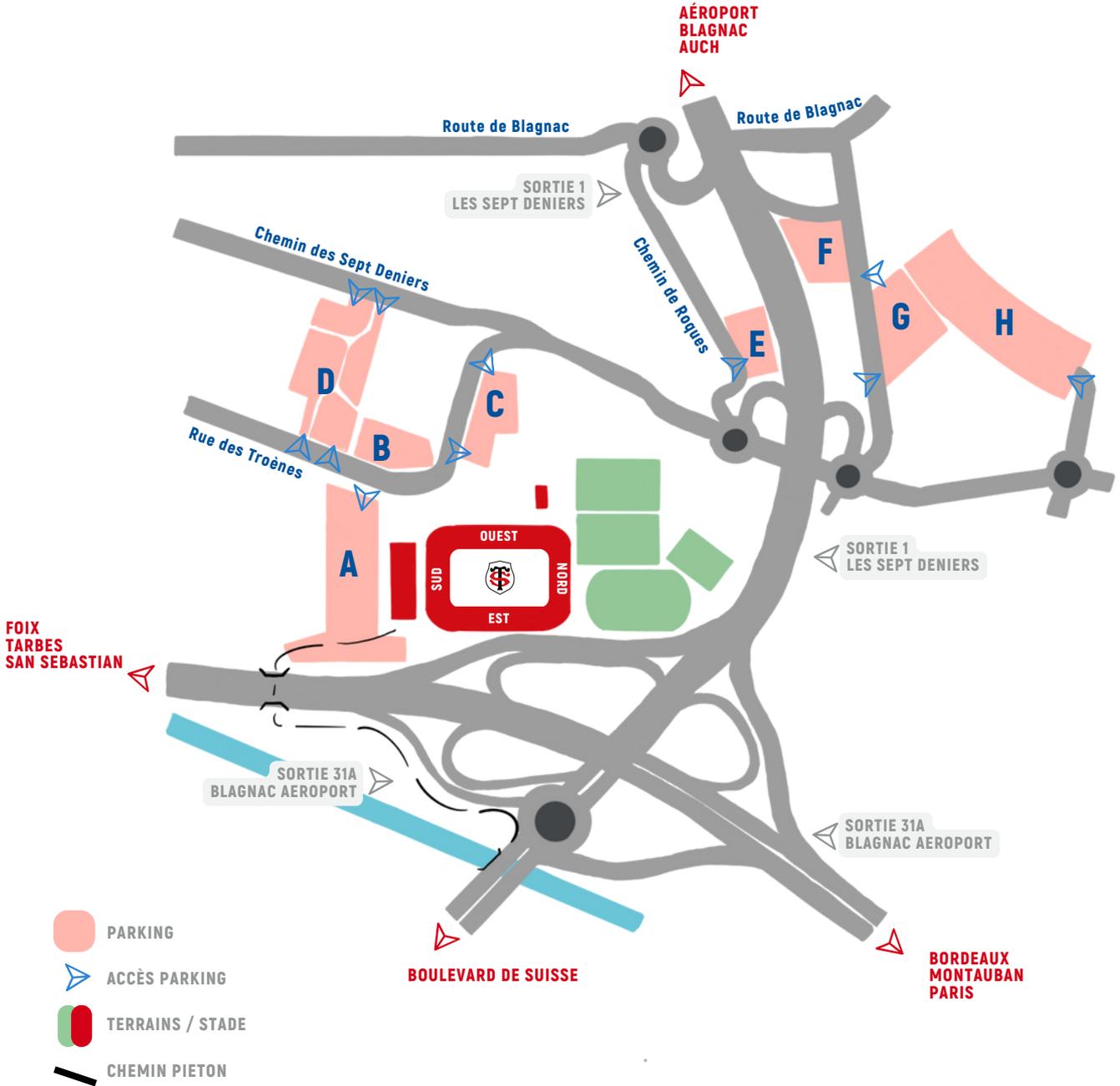
Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



Stade Ernest Wallon

114 Rue des Troènes

31200 Toulouse



14 Liste des hébergements

IBIS PONT-JUMEAUX ★★★

99 boulevard de la Marquette,
31000 TOULOUSE

05 62 27 28 28

Tarifs tout public

140€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



Informations supplémentaires



19 chambres Twin disponibles - 10aine de chambres lit double

Pour les licenciés : 48€/nuit PDJ non inclus : 12,90€ - week end
125€ / 2 nuits

✉ h1430@accor.com

HÔTEL VOL DE NUIT ★★

Place du Dr Joseph Baylac,
31300 Toulouse

05 61 49 25 25

Tarifs tout public

90€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



Informations supplémentaires



19 chambres - 16 chambres disponibles

50-55€ / nuit -- 65-70€/ nuit la suite
Petit déjeuner en option : 9€

IBIS BUDGET TOULOUSE AÉROPORT ★★★

Avenue Didier Daurat,
31700 BLAGNAC

08 92 70 12 64

Tarifs tout public

105,45 €/2 nuits - Petit Déjeuner inclus



HÔTEL NOVOTEL CENTRE COMPANS-CAFFARELLI ★★★★★

5 place Alfonse Jourdain,
31000 TOULOUSE

05 61 21 74 74

Tarifs tout public

222€ / 2 nuits
Petit Déjeuner inclus



135 chambres

Tarif groupe à partir de 10 chambres

IBIS TOULOUSE PURPAN ★★★

1 Rue Jean Viollis,
31300 TOULOUSE

05 34 50 58 58

Tarifs tout public

125€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



Informations supplémentaires



87 chambres - 56 chambres de disponibles

Tarif Licenciés :

50€/ nuit + 10€ le Petit Déjeuner + 1,65€ taxe de séjour
Code promo 10% sur le tarif affiché : "SP010" (2 nuits minimum)

✉ ha9v4-dm@accor.com

lien de réservation : https://all.accor.com/lien_externer.svlt?goto=rech_resa&destination=A9V4&sourceid=SP010&dayIn=23&monthIn=06&yearIn=2023&nightNb=2&preferredCode=SP010&merchantid=par-accorFR

HÔTEL F1 TOULOUSE AÉROPORT Hôtel Low Cost

1 Avenue Didier Daurat,
31700 BLAGNAC

05 61 16 38 69

Tarifs tout public

80€ / 2 nuits : Dortoir homme partagé
111€ / 2 nuits : Chambre individuelle lit double



LIT EN DORTOIR - TOULOUSE MINIMES Auberge

28 Route de Launaguet,
31200 Toulouse

Tarifs tout public
52€ / 2 nuits - Pas de Petit Déjeuner
Dortoirs de 4, 6 ou 8 personnes



14 Liste des hébergements

B&B HOTEL TOULOUSE CENTRE - CANAL DU MIDI ★★☆☆

77 Boulevard de l'Embouchure,
31200 Toulouse

Tarifs tout public
202€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



HÔTEL CAMPANILE TOULOUSE AÉROPORT ★★★

3 Avenue Didier Daurat,
31700 Blagnac

05 61 16 90 90

Tarifs tout public
141€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus

3 chambres PMR

49€ - 79€ / Buffet 12,50€
Taxe de séjour : 1,65€



FRIENDLY AUBERGE Auberge

32 Gilet,
31770 Colomiers

05 61 42 37 42

Tarifs tout public
48€ / 2 nuits - Pas de Petit Déjeuner



Informations supplémentaires

28 places en dortoirs de 4 - 1 Suite Famille de 6 - 2 chambres de triple

Lits en dortoirs
24€ par personne par nuit - Taxe de séjour : 0,88 centimes
Petit Déjeuner inclus

APPART'HOTEL ODALYS CITY - CENTRE COMPANS CAFFARELLI

Appart'hotel

39 rue du Béarnais,
31000 TOULOUSE

04 84 47 49 21

178€ / 2 nuits - Pas de Petit Déjeuner
Caution : 200€ à régler sur place



Informations supplémentaires

Réels appartements : (studio) 145€ / nuit - (T2) 170€/nuit
- Taxe de séjour : 2,53€
Petit Déjeuner buffet option : 16,50€/ jour
- Envoyer un mail pour les réservations groupées

AEREL APPART'HOTEL Appart'hotel

4 Rue Dieudonné Costes,
31700 Blagnac

05 81 97 30 20

Tarifs tout public
145€ / 2 nuits - Petit Déjeuner NON inclus



Informations supplémentaires

Pas de chambres PMR de disponibles
26 Chambres doubles / 4 twins

65€/ nuit - Taxe de séjour : 1,65€
PDJ Buffet continental en option : 7,00€

RÉSID'HOME TOULOUSE TOLOSA Appart'hotel

279 avenue de Grande Bretagne,
31300 Toulouse

05 34 39 80 80

Tarifs tout public
170€ / 2 nuits
Petit Déjeuner inclus



HÔTEL RESTAURANT D'OCCITANIE ★★★

15 Avenue Raymond Badiou,
31000 Toulouse

05 34 50 10 50



14 Liste des hébergements

HÔTEL ALIZÉE ★★

17 Rue Baqué,
31200 Toulouse

05 61 47 45 15

Tarifs tout public

136€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



17 chambres

126€ / 2 nuits

Petit Déjeuner en option : 8,00€

hotel-alize-toulouse@wanadoo.fr



Informations supplémentaires

HÔTEL PREMIÈRE CLASSE Hôtel Low Cost

2 Rue René Rey,
31700 Blagnac

05 61 71 45 25

Tarifs tout public

73,50€ / 2 nuits - Petit Déjeuner NON inclus



TOULOUSE COMPANILE PURPAN ★★★

33 Route de Bayonne,
31300 Toulouse

05 61 31 09 09

Tarifs tout public

100,80€ / 2 nuits

Petit Déjeuner NON inclus - En option



HÔTEL LE PASTEL ★★

1 Rue de l'Orient
31000 Toulouse

05 34 66 14 59

Tarifs tout public

160€ / 2 nuits

Petit Déjeuner inclus / Parking payant (10€/j)



RÉSID'HOTEL TOULOUSE CENTRE Appart'Hotel

11 Avenue de la Garonette,
31000 Toulouse

05 61 32 61 32

Tarifs tout public

164 € / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



FAST HOTEL TOULOUSE BLAGNAC ★★

16 Avenue Escadrille Normand Niemen,
31700 Blagnac

05 61 15 60 17

Tarifs tout public

132€ / 2 nuits

Petit Déjeuner en supplément : 8,50€/Jour



50 chambres disponibles

64€ / nuit petit déjeuner inclus + Taxe de séjour : 0,99€

Petit déjeuner supplémentaire : 8,50€ par personne

Contactez Mme OLIVIER directement au 05.61.15.60.17 pour réserver au nom du CDSA31 afin d'avoir le tarif préférentiel

blagnac@fasthotel.com



Informations supplémentaires

NÉMÉA APPART'HOTEL TOULOUSE CONSTELLATION Appart'Hotel

158 Rue Dominique Clos,
31300 Saint Martin du Touch

05 61 99 02 71

Tarifs tout public

140€ / 2 nuits

Petit Déjeuner en supplément : 12€ / Jour



ZÉNITUDE HOTEL RÉSIDENCES - LE PARC DE L'ESCALE ★★★★★

8 Rue Caulet,
31300 Toulouse

05 61 72 20 00

Tarifs tout public

154€ / 2 nuits

Petit Déjeuner en supplément 16€ / Jour



14 Liste des hébergements

IBIS BUDGET COLOMIERS ★★★

2 Avenue Hermès,
31770 COLOMIERS

05 61 16 21 41

Tarifs tout public
105€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus

H2531@accor.com



ZÉNITUDE HOTEL RÉSIDENCES - TOULOUSE MÉTROPOLE ★★★

1 Allée Antoine Osete,
31000 Toulouse

05 31 61 97 15

Tarifs tout public
147€ / 2 nuits
Petit Déjeuner NON inclus



ALEZAN HÔTEL RÉSIDENCE ★★★

2 Allée Antoine Osete,
31000 Toulouse

05 31 61 62 51

Tarifs tout public
184€ / 2 nuits
Petit Déjeuner en supplément : 8,50€/ Jour



50 chambres

88,50€ / nuit petit déjeuner inclus.
Si beaucoup de réservation : 83,50€ / nuit petit déjeuner inclus
Suites : 125€/nuit petit déjeuner inclus

contact@alezan-toulouse.com

Réservations à effectuer au téléphone ou sur le site web : Code promo : CDSA31



HOTEL INNES BY HAPPYCULTURE ★★★★★

13 Rue Matabiau,
31000 Toulouse

05 61 63 10 63

Tarifs tout public
192€ / 2 nuits - Petit Déjeuner inclus



BRIT HOTEL TOULOUSE COLOMIERS - L'ESPLANADE ★★★

4 Esplanade François Mitterrand
31770 Colomiers

Tarifs tout public
135 €/2 nuits
Petit Déjeuner en supplément : 15,50 €



NEMEA APPART'HOTEL TOULOUSE SAINT-MARTIN ★★★

4 rue Alain Fournier,
31300 Toulouse

05 34 46 60 82

Tarifs tout public
136€ / 2 nuits
Petit Déjeuner en supplément : 12€ /jour
Caution : 150€



APPART'CITY CONFORT TOULOUSE PURPAN AEROPORT

Appart'Hotel

4 Impasse de Lisieux,
31300 Toulouse

05 34 50 97 00

Tarifs tout public
154€ / 2 nuits - 100 studios et appartements
Petit Déjeuner en supplément 16€/ Jour

groupe-sport@appartcity.com



Partenaires



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaires principal FFSA



Partenaires locaux

